

PREVENTION ET GESTION DES DECHETS DE PEINTURE

2 Août 2023

Centre administratif de la province Sud

Objectif de l'atelier : Partager les connaissances, aborder les stratégies de prévention des déchets des navires hors d'usage, qu'ils soient de plaisance ou à usage professionnel, afin d'éviter qu'ils ne finissent leur vie dans la nature, valoriser les initiatives en province Sud, mettre en relation les acteurs concernés.

- Plénière (14h30-15h) : présentation des enjeux et perspectives, benchmark
- Ateliers thématiques (15h30-17h30) :
 - Atelier 1 : Quels dispositifs de collecte des déchets de peinture ?
 - Atelier 2 : Quels projets de valorisation des déchets de peinture ? Comment favoriser la prévention de ces déchets ?

Animation : Catherine GUILLAUME, Pascal GUILLAUME – SOLUTIONS Sarl

INTRODUCTION

A travers son Schéma provincial de prévention et gestion des déchets 2018-2022, la province Sud affirme sa volonté de tendre vers un modèle de développement économique circulaire, avec pour axes principaux : la prévention et la réduction de la production des déchets et leur nocivité d'un côté, l'adoption et la promotion des mesures favorables au développement de l'économie circulaire de l'autre.

L'objectif de cet atelier était de partager les connaissances, de valoriser les initiatives en province Sud et ailleurs, et de mettre en relation les acteurs concernés en vue de poser, de manière concertée, les piliers de cette filière.

CONTEXTE

Les déchets de peinture, que ce soit les fonds de pot ou les contenants souillés, sont considérés comme déchets dangereux de par leur composition, et présentent un risque pour l'environnement et la santé humaine. Ils ne peuvent être jetés dans les bacs d'ordures ménagères, en déchèteries, ou dans les canalisations.

La 1^{ère} campagne de collecte de déchets diffus spécifiques menée par la province Sud en 2022 auprès des ménages, a montré que les déchets de peinture occupent une part importante parmi ce flux. Ainsi, sur près de 13 tonnes collectées lors de cette campagne, 67 % sont des déchets de peinture.

1/-RESTITUTION DES ECHANGES EN PLENIERE



Etat des lieux de la filière actuelle – Quelques chiffres

On estime le gisement de déchets de peinture entre 1 700 T et 2 600 T sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie. En 2021, seulement 82 T de déchets de peintures, vernis, encres ont été exportés pour traitement.

Concernant la mise sur le marché, la part de peintures acryliques avoisine 70% du total importé. Une vigilance toutefois, les peintures acryliques (phase aqueuses) sont considérées comme dangereux : les pigments de synthèse sont généralement des produits chimiques présentant une certaine toxicité pour l'environnement.

DDDT/PS

Les chiffres présentés sont incomplets car on manque cruellement de données sur les quantités de peintures produites, les types de peintures, les quantités de déchets émises, etc. Tout est à caractériser pour dimensionner le marché et créer la filière. Une estimation au plus juste de ces gisements permettra d'évaluer les coûts et ainsi les montants d'éco-participation.

L'enquête en ligne lancée par la province Sud auprès des professionnels (utilisateurs de peinture) du 5 au 28 juillet 2023 a recueilli 17 réponses. Sur la question « Que faites-vous de vos déchets de peinture ? », les participants ont répondu majoritairement au dépôt en déchèterie. Vient ensuite la revente ou dons aux associations ou particuliers.

Marc BEZIERS, MBO Color

Le gros travail à réaliser est le diagnostic. Identifier les types de déchets, les emballages, les boues, etc. Tout le monde doit déclarer ses volumes, il faut jouer le jeu pour créer cette filière.

Françoise SUVE, élue provinciale

Il va falloir travailler sur 2 pas de temps : un pas de temps court car il y a urgence. Les pots de peinture vides s'entassent chez les ménages, les artisans, les entreprises. Et un pas de temps plus long pour créer une filière complète. Quelles peuvent être les solutions urgentes ?

2/-RESTITUTION DES ATELIERS

Atelier 1 : Quels dispositifs de collecte des déchets de peinture ?

Les fiches-projets reprenant les idées prioritaires sont :

- Collecte sur les déchèteries
- Diagnostic état des lieux
- Réduction des quantités de déchets : lavage des contenants
- Collecte du stock historique en vue d'obtenir de la donnée
- Collecte privée
- Collecte par des structures d'insertion

⇒ *Voir les fiches-projets correspondant à l'atelier n° 1 – Dispositif de collecte des déchets de peinture*

Autres idées n'ayant pas fait l'objet d'une fiche action :

- Sensibiliser au tri toutes les peintures ne sont pas à traiter de la même manière, il faut séparer.
- Proposer une communication claire
- Favoriser le réemploi des fonds et restes de peinture encore utilisables (dons, ressourcerie)
- Sur un même espace, proposer la collecte, le tri et le lavage, pour un déclassement des déchets d'emballages en DIB et une valorisation plus facile.
- Reprise des déchets par les producteurs (en magasins de peinture).
- Regroupement des données sur une plateforme web accessible (observatoire des déchets).

Atelier 2 : Quels projets de valorisation des déchets de peinture ? Comment favoriser la prévention de ces déchets ?

Un diagnostic a été posé durant l'atelier :

Leviers	<p>Peu d'acteurs (producteurs / importateurs), et ils sont impliqués et accessibles.</p> <p>Règlementation : REP, cadre réglementaire à mettre en place, avec éco-participation et éco-organisme</p> <p>Accompagnement des collectivités : PS, GNC, commande publique, aides au fret, fiscalité incitative</p> <p>Implication des grands groupes de fabricants : politiques RSE, normes et labels écologiques, fabrication sous licence de peintures recyclées, traçabilité.</p> <p>Autre : augmentation de l'import, collectes annuelles de la SERD</p>
Freins	<p>Le coût de la collecte, tri, traitement, de l'éco-participation, des systèmes de lavage, etc.</p> <p>Méconnaissance de la dangerosité des produits. Manque de sensibilisation des utilisateurs.</p>

	<p>Absence de données complètes : identifier les types de peintures, les quantités, les types de déchets concernés</p> <p>Diversité du gisement : différents types de peintures, composants et produits</p> <p>Règlementation : ICPE (pour EMC par ex, pots propres uniquement), voire absence de règlementation, compétence provinciale (pas de vision pays)</p> <p>Plusieurs filières de déchets concernées : peinture mais aussi métal, plastique, etc.</p> <p>Petit nombre d'acteurs mais multiples</p> <p>Petit gisement</p> <p>Normes et labels empêchant l'utilisation de peintures recyclées. Inertie du changement technique</p> <p>On peut quand même, en les cachant en sacs, amener ses pots à la déchèterie.</p> <p>Pas de points de collecte.</p>
Acteurs	<p>Fabricants de peinture locaux</p> <p>Importateurs et distributeurs de peinture</p> <p>Utilisateurs finaux, consommateurs, peintres, entreprises en BTP</p> <p>Institutions et collectivités : PS, communes, SIGN, SIVM SudGNC, ADEME.</p> <p>Chambres consulaires CCI CMA, FINC, MEDEF, U2P NC, éco-organisme, CSP</p> <p>Recycleurs plastique et féraille : EMC, Ecopavement</p> <p>Clusters : Eco-construction, ACOTRED.</p> <p>Valorisateur énergétique PROMED</p> <p>Particuliers et magasins de détail (pour la sensibilisation)</p> <p>Centres de transit avant export : Robex, Socadis, Filtreco</p> <p>Une usine de tri, traitement et valorisation, à créer</p> <p>Acteurs de l'économie sociale et solidaire</p>

Les 4 fiches projets reprenant les idées prioritaires sont :

- Nettoyage des contenants pour faciliter le recyclage
- Caractérisation des différents déchets de peinture
- Trouver des solutions pour diminuer les coûts
- Sensibilisation des particuliers

⇒ *Voir les fiches-projets correspondant à l'atelier n° 2 – Prévention et valorisation des déchets de peinture*

Autres projets n'ayant pas fait l'objet d'une fiche projet :

- Caractérisation de la filière : Faire un état des lieux complet, caractériser le gisement par type de produits/déchets, recenser les entreprises de peintures, recenser toutes les filières de valorisation locales et celles à créer, relever les modes de traitement actuels des fabricants, renvoyer le formulaire d'enquête, identifier les mutualisations possibles de traitement
- Mettre en place une REP (volontaire ou non), définir un montant d'éco-participation acceptable et pouvant couvrir les coûts de collecte, tri, nettoyage et valorisation. Contextualiser la réglementation.
- Développer et rendre obligatoires les systèmes d'éco-lavage des contenants avec récupération.
- Décantation des eaux issues du lavage : boues acryliques pouvant être décantées avec filtres : obtention d'un sédiment. Le sédiment peut être utilisé en cimenterie ou mortier / béton.
- Distillation des boues solvantées, distillat pouvant être utilisé en solvants pour nettoyage.
- Développer un label avec critères obligatoires chantier vert incluant les déchets de peinture
- Obliger à traiter les déchets de peinture sur les marchés publics
- Intégrer les acteurs de l'ESS (collecte, tri, etc.). Développer une filière de seconde main de type Ressourcerie.
- Bien définir les rôles de chacun : qui fait quoi ? Pour éviter le téléscopage et ne pas créer une usine à gaz.
- Contrôler l'import : Bonus / malus, éviter les surstockages.
- Multiplier les lieux de dépôts, les sécuriser. Créer un réseau de collecteurs uniques.
- Inclure les entreprises dans la collecte.
- Contrôle de qualité des déchets.
- Créer un label de qualité du service de reprise des déchets par les pro.
- Former les professionnels aux bonnes pratiques. (CMA, CCI).
- Création d'un label « produit recyclé ». Encourager l'achat de ces produits.
- En dernier recours, pour déchet ultime : incinération chez Promed possible.
- Uniformiser les contenants pour faciliter le recyclage.
- Soutenir les initiatives.

Concernant la prévention, les leviers suivants ont été relevés :

- Sensibilisation aux bonnes pratiques de consommation : on n'achète que ce dont on a besoin. Formation des revendeurs sur ce point.
- Sensibilisation aux compositions et dangers des produits.
- Informer des filières de recyclage.
- Développer une éco-sensibilité collective.
- Formation des applicateurs professionnels (peintres) aux bonnes pratiques.
- Développer des contenants consignés.
- Inciter à la bonne gestion des stocks de produits (éviter le gaspillage du au surstockage).
- Définir des contenants standards pour faciliter le traitement ultérieur.
- Utiliser des produits moins dangereux de façon générale.
- Utiliser des sacs de protection des contenants.
- Vigilance sur les décharges sauvages.
- Sélection des produits et emballages, uniformisation des spécifications produits.

3/-LES POINTS SAILLANTS DE CET ATELIER

- Forte implication des acteurs : Les acteurs présents étaient très motivés et volontaires pour faire avancer rapidement ce dossier.
- Caractériser la filière : Nous disposons de très peu de données. Il faut d'abord collecter de la donnée sur les gisements (incluant les différents types de peinture), les types d'emballages, les acteurs, la fabrication locale et l'importation, etc. Cette étape va permettre de calculer les quantités et les coûts associés. La transparence et la collaboration des entreprises sera nécessaire.
- Les déchets de peinture doivent être collectés via un circuit efficace : En déchèterie (préférence des participants), et/ou auprès des revendeurs de peintures (fabricants, coloristes, distributeurs). Les collecteurs doivent être identifiés, adaptés et sécurisés. Ils doivent permettre la différenciation entre peintures solvantées, acryliques et autres déchets (pinceaux rouleaux etc.).
- La Responsabilité Élargie du Producteur (REP) est le moyen de financement de la filière qui semble le plus pratique à appliquer : Les professionnels semblent accepter son principe.
- Régler l'urgence des stocks de déchets : Le Fonds TAP est appelé pour une épuration des stocks historiques en proposant une collecte sur déchetterie pendant plusieurs mois, le temps que la filière soit opérationnelle.
- Nettoyage des contenants : La possibilité de recyclage des contenants est conditionnée par son nettoyage. Les laveuses coûtant très cher, une mutualisation des moyens est nécessaire (prêt ou location de la machine sur chantiers par ex.), des aides à l'investissement peuvent être proposées pour les gros utilisateurs.
- Décantation et distillation : les déchets de peinture issus du nettoyage des contenants mais aussi les boues de cabines, etc., doivent être distillés / décantés (selon les produits) de façon à réduire la quantité de produits toxiques en éliminant l'eau. Obtention de sédiments / solvants qui peuvent être réemployés.
- Valorisation des sédiments : Des techniques existent, il faut les adapter à notre territoire. Des acteurs privés (BTP) peuvent porter ces projets.
- Investissements lourds et couteux : Que ce soit les laveuses, décanteurs, distillateurs, collecteurs, le matériel nécessaire est cher et il va falloir investir. La mutualisation de ces moyens est possible via les chambres consulaires (CCI – CMA, charte chantier vert), la FINC, les clusters Acotred et éco-construction, etc.
- Filières associées : les filières de recyclage du métal ou du plastique (emballages) sont à associer à cette nouvelle filière.
- Implication politique : Les pouvoirs publics sont attendus sur ce sujet et ont un rôle majeur à jouer, via de nombreux leviers, tels que la commande publique et les critères d'achat, des incitations fiscales, une REP DDD, des appels à projets permettant d'investir dans du matériel, etc.
- Communication et sensibilisation : Sensibilisation à la dangerosité des déchets de peinture, aux bonnes pratiques, à la bonne gestion des stocks et des quantités... : tous les acteurs doivent être sensibilisés aux différents enjeux.
- Peintures recyclées : Ne connaissant pas le gisement, il a été difficile pour les participants de se projeter vers une activité de fabrication de peintures recyclées. Ce sera peut-être à étudier en second temps, une fois que l'amont de la filière sera mis en place (collecte, tri, lavage, décantation...). Toutefois, il a été proposé de créer un label pour la peinture recyclée et de travailler avec les marques sous licence qui en fabriquent déjà.

4/-LES AXES DE TRAVAIL

La collecte et le recyclage des déchets de peintures est un sujet qui s'avère complexe, au vu de la diversité des produits et de l'aspect chimique des composés, mais les acteurs impliqués semblent très motivés à faire avancer le dossier.

Dans un premier temps, on distingue ainsi nettement 4 grands axes de travail :

- La nécessité de caractériser le gisement pour calculer le coût de fonctionnement de la filière.
- L'installation d'une filière financée par une REP, avec des déchets collectés en déchèteries et/ou revendeurs.
- Une épuration urgente des stocks historiques financée par le Fonds TAP.
- Un financement aidé (AAP, autres) à l'investissement en matériels de lavage et décantation qui peuvent être mutualisés.

Dans un second temps, et une fois que les données seront disponibles, des filières de retraitement de ces déchets pourront être étudiées et mises en place au travers notamment d'Appel à projets.

La province Sud avec ses partenaires (les entreprises - importateurs fabricants et distributeurs de peintures, le gouvernement de NC, les communes, les syndicats intercommunaux, les chambres consulaires, les associations de l'ESS, la FINC, les clusters, etc.) a un rôle majeur à jouer dans le développement de ces axes.

CONTACT

Direction du Développement Durable des Territoires

Bureau de la Stratégie

3dt.contact@province-sud.nc